

Pour diffusion immédiate

## ÉLECTIONS 2015 : LES CANDIDATS DE LA RÉGION RÉPONDENT À NOS QUESTIONS

**Bonaventure, le 14 octobre 2015** – Il y a quelques semaines, nous avons fait parvenir un questionnaire aux différents candidats fédéraux des deux circonscriptions touchant notre région. À moins d'une semaine du scrutin fédéral, il est maintenant temps de présenter les réponses que nous avons obtenues au sujet de deux enjeux majeurs : le projet de transport de pétrole dans le cadre du terminal pétrolier Chaleur Terminals et la possible exploitation pétrolière de la formation Old Harry dans le Golfe Saint-Laurent.

Nous avons demandé à chaque candidat dont les coordonnées étaient disponibles leur position sur les projets de juridiction fédérale posant les plus grandes menaces pour la santé, l'environnement et l'économie de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ([lire les questions intégrales](#)). Voici donc les réponses que nous avons reçues (prendre note que les partis sont classés en ordre alphabétique) :

### **Bloc Québécois (BQ)**

Le candidat du Bloc Québécois dans Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, Nicolas Roussy, est venu nous rencontrer pour nous faire part de ses positions et de celles de son parti. Il exprime une opposition catégorique aux deux projets dans le contexte actuel, puisqu'ils présentent d'énormes risques environnementaux et économiques sans apporter aucuns bénéfices pour le Québec et la région. Il mentionne que son parti établit 5 conditions préalables à la réalisation de tels projets : des retombées économiques au Québec, une analyse exhaustive indépendante des projets (incluant les impacts économiques, sociaux et environnementaux), un risque environnemental minimisé et une acceptabilité sociale démontrée. Il ajoute d'ailleurs qu'une analyse de la part du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE) est un incontournable.

La candidate dans Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Kedina Fleury, affirme qu'elle s'oppose au projet de transport d'hydrocarbures pour le terminal pétrolier de Belledune et qu'elle userait de moyens imaginatifs pour s'y opposer, tels que mobilisation, procédures légales et autres. Pour l'exploitation pétrolière de la formation Old Harry, elle mentionne qu'elle est plutôt en accord avec notre position à priori, mais qu'elle n'est pas assez familière avec le dossier pour se positionner en toute connaissance de cause.

### **Forces et Démocratie**

Le candidat de Forces et Démocratie dans Avignon-La-Mitis-Matane-Matapédia, Jean-François Fortin, est pour sa part contre le transport de pétrole dans le cadre du projet Chaleur Terminals et souhaite un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le Golfe du Saint-Laurent, notamment puisque ces deux projets, en plus des impacts environnementaux, n'atteignent pas un niveau d'acceptabilité sociale suffisant et offrent très peu de retombées économiques à court, moyen et long terme.

**Nouveau parti démocratique (NPD)**

Du côté de Philip Toone, candidat du NPD dans Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, il affirme que la position du NPD se reflète par la motion qu'il déposée sur la création d'un centre d'expertise et d'intervention sur les hydrocarbures dans le golfe Saint-Laurent. Il mentionne que la Loi sur la protection de l'environnement et la Loi sur les pêches ont été amputées par la « Loi mammoth » C-38 et qu'il faut rétablir un processus de protection en environnement dans lequel nous pouvons avoir confiance, ce vers quoi nous guiderait le centre d'expertise. Il ajoute que le commissaire à l'environnement a dit clairement que nous n'avons pas la capacité de nettoyer un déversement dans le golfe (ni la Baie des Chaleurs). Pour lui, il n'est donc pas question d'aller de l'avant afin de créer une « couple de centaines d'emplois temporaires » et ainsi mettre en péril des milliers d'emplois permanents et durables, notamment dans le domaine du tourisme et des pêches.

**Parti Conservateur du Canada (PCC)**

C'est sans grande surprise que nous n'avons pas reçu de réponse des candidats conservateurs Jean-Pierre Pigeon dans Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine et André Savoie dans Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, puisqu'ils représentent le parti au pouvoir qui est l'un des principaux promoteurs de ces projets de transport et d'exploitation d'hydrocarbures auxquels nous nous opposons.

**Parti Libéral du Canada (PLC)**

Pour Diane Lebouthillier, candidate du PLC dans Gaspésie-Les-Îles-de-la-Maldeleine, sans se prononcer sur ces deux projets précis, elle mentionne qu'actuellement, nous ne protégeons pas notre environnement comme il le faudrait et nous sommes incapables de commercialiser nos ressources. Elle indique que nous devons nous doter de processus clairs et efficaces, encadrés par des règles raisonnables et impartiales, s'inscrivant dans des échéanciers bien définis et aboutissant à des décisions fiables. Étant élu, le parti lancerait un examen public des processus d'évaluation environnementale en vigueur au Canada et en se basant sur les résultats de cet examen, annulerait les modifications apportées à ces processus et en instaurerait un nouveau qui serait exhaustif (évaluations environnementales approfondies, décisions basées sur des faits et données scientifiques, permettre aux citoyens et spécialistes de participer au processus d'évaluation, contraindre les promoteurs à utiliser les meilleures technologies et empêcher l'intervention de ministres pendant les évaluations). Elle ajoute que son parti mettrait en place une réglementation efficace sur la sécurité ferroviaire au pays.

- 30 -

**Source :**

Yanick Desbiens, agent de communication et de gestion  
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine  
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498  
yanick.cregim@globetrotter.net  
www.cregim.org